



CANDIDATE SÉNATRICE  
DE LA VILLE PROVINCE DE KINSHASA

**KABANGA TSHIBWABWA  
LISETTE**



**PROGRAMME ELECTORAL**  
**3ème LEGISLATURE 2024-2028**

**SÉCURITÉ,  
ENVIRONNEMENT  
& SANTÉ PUBLIQUE**

**60**

# SOMMAIRE

---

1. Contexte
2. Notre Ambition
3. Objectifs et Priorités stratégiques de la Vision
4. Cadre des résultats



# I. CONTEXTE

---

Avec une population estimée à environ 16 millions d'habitants en 2023, Kinshasa présente l'agglomération urbaine la plus importante et la plus dynamique d'Afrique centrale. La Revue de l'urbanisation de la République démocratique du Congo, publiée l'année dernière, révèle qu'avec un tel rythme de croissance à 5,1 % par an, Kinshasa pourrait accueillir 30 millions de personnes d'ici 2030, et pourrait devancer le Caire et Lagos au rang des villes les plus peuplées d'Afrique. Cette perspective constitue une opportunité si le pays tire parti des économies d'agglomération potentielles.

Cependant, le manque d'infrastructures, la morphologie particulière de la ville qui l'expose aux inondations et les mauvaises conditions de gestion urbaine contribuent à l'exclusion spatiale, économique et sociale d'une grande partie de la population de la ville.

De surcroît, les lacunes de la réglementation en matière de gestion et de planification du foncier contraignent les plus pauvres à s'installer dans des zones périphériques exposées aux risques d'inondations et d'érosion. Selon la Croix-Rouge, plus de 2 600 ménages ont été affectés par les pluies diluviennes par an.

Ainsi, en décembre 2022, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a rapporté qu'au moins 169 personnes étaient mortes à cause des pluies dévastatrices qui se sont abattues sur la capitale Kinshasa. Les communes de Mont-Ngafula et de Ngaliema ont été les plus touchées par ces pluies diluviennes. Année après année, ce phénomène s'amplifie et suscite un questionnement sur le niveau de préparation de la population et des élus du peuple pour y faire face.

En outre, l'insalubrité de l'environnement provoque 12,6 millions de décès par an selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS, 2016). Cette situation pourrait être évitée en améliorant la salubrité de l'environnement. Dans son étude portant sur les effets des facteurs environnementaux sur la santé par pays, l'OMS affirme que les pays à revenu faible sont les plus vulnérables aux facteurs environnementaux qui ont une incidence sur la santé et que les populations de ces pays perdent environ vingt

fois plus d'années de vie en bonne santé par personne et par an que celles des pays à revenu élevé.

Plusieurs études démontrent qu'aucun pays n'est à l'abri des conséquences que les conditions environnementales peuvent avoir sur la santé. Certains auteurs démontrent que même dans les pays où l'environnement est plus sain, près d'un sixième des maladies pourraient être évitées et certaines interventions sur l'environnement permettraient de lutter efficacement contre les maladies cardiovasculaires et les accidents de circulation. La RDC n'est pas épargnée au problème d'insalubrité ainsi qu'aux conséquences qui y

sont attachées. A Kinshasa, les populations jettent leurs ordures dans les espaces publics. L'absence d'une politique de gestion des immondices affecte considérablement la santé de la population. Les maladies telles que le paludisme, la fièvre typhoïde ainsi que les maladies diarrhéiques sont fréquentes dans les formations sanitaires de la ville province de Kinshasa.

En plus, la criminalité est à un niveau très élevé en raison de la détérioration de la situation socio-économique, il est dès lors déconseillé de se déplacer à pied, d'utiliser les transports en commun et les taxis, en particulier la nuit.

En effet, le taux de criminalité est élevé en RDC, plus particulièrement dans la ville de Kinshasa, en raison de l'extrême pauvreté et de l'absence d'application de la loi.

Ainsi, les crimes mineurs, tels que les pick-pockets et les vols de sacs à main, surviennent régulièrement dans la ville dans :

- Les transports publics ;
- Les voitures ;
- Les endroits bondés ;
- Dans ou près des guichets automatiques bancaires.

Outre les chegués, communément appelés enfants de la rue, dont l'apparition remonte au début des années 90 à Kinshasa, les Kulunas sont une catégorie de jeunes délinquants caractérisés par la pratique de la violence avec les armes blanches. Ce phénomène incognito jusqu'il y a peu atteint ce jour des proportions d'une gravité extrême.

En effet, depuis un certain temps, la population Kinoise est systématiquement victime des actes barbares organisés par les groupes des jeunes délinquants appelés communément KULUNA dont les effets ne sont plus à démontrer car les dégâts sont quotidiennement enregistrés dans tous les quartiers et communes de la Ville de Kinshasa.

De ce fait, il me revient de dire que cette situation traduit une certaine velléité constatée de la part des services de sécurité qui ne fournissent aucun effort pour endiguer ce fléau qui ne cesse de désacraliser la vie humaine. Forts de cette triste réalité, nous remarquons ce dernier temps une montée en puissance de ce phénomène à telle enseigne que même les symboles de l'Etat ne sont pas épargnés ».

Cette situation met en péril la sécurité urbaine de la ville province de Kinshasa, en nécessitant la mise en place d'un mécanisme de suivi de l'application de la loi pour y mettre fin.



## II. NOTRE AMBITION

**A**insi, face à ce tableau noir, Madame Lisette KABANGA TSHIBWABWA ambitionne de faire de Kinshasa, dont les élus provinciaux constituent notre électorat, une Ville renouvelée et rayonnante où règnent la paix, la justice et la sécurité, grosso-modo « une Ville où il fait beau vivre ». En militant au Sénat pour la réhabilitation des routes secondaires et la construction des infrastructures sociales de base, nous œuvrerons pour renouer avec le destin à la fois de la province industrielle, respectueuse de toutes nos ressources naturelles du pays appelée « Kin la Belle ». Cette noble ambition sera au service de l'emploi et du bien-être économique et social de nos concitoyens.

Les valeurs fondamentales qui guideront la mise en œuvre de cette vision sont : redevabilité, excellence, discipline et dignité. Par ailleurs, la province doit être au service du bien-être des Kinois. C'est pourquoi, durant mon mandat, je militerais pour l'alignement de cette province dans

En effet, notre rêve est celui d'une ville où les Kinois et Kinois ont chacun une voix et bénéficient des fruits de la croissance de notre économie. Pour concrétiser cette vision, une série de priorités stratégiques guidera notre action avec, en ligne de mire, la sécurité urbaine, l'agriculture et la protection de l'environnement (le reboisement, la réduction de l'utilisation des plastiques, etc). la réforme en cours de l'administration publique afin qu'elle soit parmi les provinces qui vont bénéficier de l'appui de la Fonction Publique Centrale afin d'implémenter à Kinshasa, la Fonction Publique Provinciale.

La Sécurité, l'environnement et la santé sont des urgences absolues, des fondations indispensables sur lesquelles nous devons bâtir l'avenir de cette ville. Aussi, faudrait-il mentionné que la défense du capital humain demeurera au centre de notre action au Sénat. Il est impératif que nos concitoyens soient placés au cœur de notre marche vers l'émergence, que ce soit par le renforcement des capacités, le développement des compétences et des performances ou l'amélioration de la santé.

De plus, je reste convaincue qu'une réponse économique appropriée jouerait un rôle crucial dans le développement durable de cette ville. Pour soutenir l'investissement et accélérer la croissance, j'envisage un plan d'urgence infrastructurelle dans une approche de développement durable visant à désenclaver la partie urbano-rurale et d'autres coins de Kinshasa. Notre vision et nos valeurs guideront notre mandat au Sénat pour une Ville de Kinshasa renouvelée et rayonnante tournée vers un avenir prometteur pour les Kinois d'aujourd'hui et de demain.

# III. OBJECTIFS ET PRIORITES STRATEGIQUES

## III.1. Objectif

L'objectif global est de contribuer au développement intégré, intégral et résilient de la ville de Kinshasa en faisant d'elle une ville où chaque citoyen a une voix, trouve sa place et bénéficie du bien-être social.

## III.1. Objectifs et priorités stratégiques

### Priorité stratégique 1 | Sécurité des Kinois et Kinois

Objectif Stratégique 1.1 : Lutte contre le banditisme urbain comme urgence absolue

Objectif Stratégique 1.2 : Infrastructures et Réduction des embouteillages pour l'investissement et la croissance

La sécurité est l'un des prérequis fondamentaux pour le développement économique et social de toute ville. Le banditisme urbain communément « Phénomène Kuluna » est devenu un véritable casse-tête pour les forces de l'ordre et les autorités urbaines dans la ville de Kinshasa. Par ailleurs, nous reconnaissons l'importance cruciale des infrastructures dans le développement d'une économie solide. Notre objectif est de garantir la sécurité de nos Kinois et Kinois.

Ainsi, durant notre mandat au Sénat, nous nous engageons à travailler pour :

- Renforcer le Code Pénal ;
- Renforcer le Code de la Route ;
- Porter respectivement à 15% du budget national pour les dépenses sécuritaires et 10% pour les infrastructures ;
- L'application de la Loi sur la programmation militaire ;
- Plaidoyer pour l'exécution des décisions judiciaires à l'encontre des Bandits urbains dits Kulunas ;
- Que le Gouvernement mette en œuvre des projets d'infrastructures visant à ouvrir, réhabiliter et entretenir des routes en vue d'améliorer la mobilité des personnes et des biens.



# Priorité stratégique 2 | Environnement dans la ville de Kinshasa

## Objectif Stratégique 2.1 : Gestion des déchets plastiques

## Objectif Stratégique 2.2 : Agriculture urbaine, périurbaine et rurale

La ville de Kinshasa produit 2,2 millions de tonnes des déchets par an alors que sa capacité de traitement reste faible. Cette situation expose les populations aux effets néfastes des pollutions, des nuisances, des détériorations de l'environnement, des déchets, des eaux et matières usées. Et pourtant, l'assainissement des milieux et la gestion des déchets est une niche d'opportunités économiques que la ville de Kinshasa devra saisir, notamment la promotion de l'entrepreneuriat et de création d'emplois.

Par ailleurs, le secteur de l'agriculture présente une opportunité de création des emplois de masse. Cependant, l'agriculture urbaine est devenue une activité qui fait vivre de nombreuses familles Kinois. Elle demeure une solution palliative à la faim et à la pauvreté (chômage, retard dans le paiement des salaire, tension salariale, salaire indécent, etc). Cependant, il se pose un problème de choix de sites et d'encadrement pour pratiquer l'agriculture à Kinshasa. En effet, mal encadrés, les maraichers cultivent le long des routes à intenses trafics motorisés, exposant ainsi les légumes aux contaminations diverses, notamment le plomb.

De ce fait, durant notre mandat au parlement, nous nous engageons à travailler pour :

- Renforcer la législation sur la :
  1. protection des populations contre les effets néfastes des pollutions, des nuisances, des détériorations de l'environnement, des déchets, des eaux et matières usées ;
  2. protection et la conservation de la faune et de la flore.
  3. gestion des déchets plastiques ;
- la finalisation et l'adoption du Code Agricole ;
- continuité de la régulation et la réglementation du secteur du Numérique dans le cadre de la révolution agricole urbaine et périurbaine ;
- accorder respectivement 15% et 10% du budget national en faveur de la protection de l'environnement et de l'agriculture ;
- un plaidoyer en vue de faire participer les privés dans l'assainissement et protection de

l'environnement de la ville de Kinshasa ; un plaidoyer en vue de faire bénéficier aux agriculteurs Kinois des plateformes d'encadrement et de promotion de leurs activités, du processus de production jusqu'à la commercialisation : accompagnement en intrants, services de mécanisation, accès au crédit, organisation des marchés des produits agricoles ; un plaidoyer en vue de la mise sur pied, à Kinshasa, des zones agricoles intégrées accompagnées des centres ruraux de transformation ; la réhabilitation des routes de desserte agricole.



# Priorité stratégique 3 | Santé des Kinois et Kinois

Objectif Stratégique 3.1 : Accès aux services et soins de Santé

Objectif Stratégique 3.2 : Reconstruction et modernisation des Infrastructures de Santé

L'accès aux services et soins de santé contribue significativement à l'amélioration globale du bien-être social de toute communauté. Ainsi, dans le cadre de l'amélioration du bien-être social des Kinois et Kinois, durant notre mandat au Parlement, nous prenons l'engagement de veiller pour que :

- toutes les catégories de la population kinoise, sans aucune barrière financière, accèdent aux services et soins de santé de qualité, conformément à l'article 47 de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, telle que modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution ;
- les projets de construction, réhabilitation et équipement des infrastructures sanitaires de Kinshasa soient mis en œuvre en nombre considérable.

## IV. CADRE DES RESULTATS ET DES ACTIONS PARLEMENTAIRES STRATEGIQUES

	Objectifs Stratégiques	Résultats et Actions Parlementaires Stratégiques
Priorité Stratégique 1	Sécurité des Kinois et Kinois	
Objectif Stratégique 1.1	Lutte contre le banditisme	<ul style="list-style-type: none"><li>• Renforcer le Code Pénal ;</li><li>• porter à 15% du budget national les dépenses sécuritaires ;</li><li>• l'application de la Loi sur la programmation militaire ;</li><li>• plaider pour le jugement des bandits urbains dits Kulunas dans des tribunaux militaires ;</li><li>• plaider pour l'exécution des décisions judiciaires à l'encontre des Bandits urbains dits Kulunas.</li></ul>



<p>Objectif Stratégique 1.2</p>	<p>Infrastructures et Réduction des embouteillages pour l'investissement et la croissance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>renforcer le Code de la Route ;</li> <li>porter à 10% du budget national les dépenses liées aux infrastructures routières ;</li> <li>plaidoyer pour la mise en œuvre des projets d'infrastructures visant à ouvrir, réhabiliter et entretenir des routes en vue d'améliorer la mobilité des personnes et des biens.</li> </ul> <p>Elargissement de la ville de Kinshasa au-delà de Maluku.</p>
<p>Priorité Stratégique 2</p> <p>Environnement dans la ville de Kinshasa</p>		
<p>Objectif Stratégique 2.1</p>	<p>Gestion des déchets plastiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la législation sur la :             <ol style="list-style-type: none"> <li>protection des populations contre les effets néfastes des pollutions, des nuisances, des détériorations de l'environnement, des déchets, des eaux et matières usées ;</li> <li>protection et la conservation de la faune et de la flore.</li> <li>gestion des déchets plastiques ;</li> </ol> </li> <li>continuité de la régulation et la réglementation du secteur du Numérique dans le cadre de la révolution environnementale en milieu urbain et périurbain ;</li> <li>porter à 15% du budget national les dépenses de la protection de l'environnement ;</li> <li>un plaidoyer en vue de faire participer les privés dans l'assainissement et protection de l'environnement de la ville de Kinshasa.</li> </ul>
<p>Objectif Stratégique 2.2</p>	<p>Agriculture urbaine, périurbaine et rurale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la législation la finalisation et l'adoption du Code Agricole ainsi que la réglementation y relative ;</li> <li>Continuité de la régulation et la réglementation du secteur du Numérique dans le cadre de la révolution agricole urbaine et périurbaine ;</li> <li>porter à 10% la part du budget national consacrée à l'agriculture ;</li> <li>un plaidoyer en vue de la promotion des agri-entrepreneurs Kinois ;</li> <li>un plaidoyer en vue de faire bénéficier aux agriculteurs Kinois des plateformes d'encadrement et de promotion de leurs activités, du processus de production jusqu'à la commercialisation : accompagnement en intrants, services de mécanisation, accès au crédit, organisation des marchés des produits agricoles ;</li> <li>un plaidoyer en vue de la mise sur pied, à Kinshasa, des zones agricoles intégrées accompagnées des centres ruraux de transformation ;</li> <li>la réhabilitation des routes de desserte agricole.</li> </ul>



Priorité Stratégique 3	Santé des Kinois et Kinois	
Objectif Stratégique 3.1	Accès aux services et soins de Santé	Plaidoyer pour que toutes les catégories de la population kinoise, sans aucune barrière financière, accèdent aux services et soins de santé de qualité, conformément à l'article 47 de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, telle que modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution
Objectif Stratégique 3.2	Reconstruction et modernisation des Infrastructures de Santé	Plaidoyer pour que les projets de construction, réhabilitation et équipement des infrastructures sanitaires de Kinshasa soient mis en œuvre en nombre considérable.



*«Il est plus que temps pour Kinshasa de s'engager sur le chemin de la croissance économique et du Progrès social.»*

MADAME Lisette KABANGA TSHIBWABWA

CANDIDATE SENATRICE POUR LA VILLE DE KINSHASA

